

Facture d'électricité : les entreprises redoutent « un coup de massue »

*Chaque jour, il nous est demandé des indications sur les coûts futurs de l'électricité. Dans les nombreuses études prévisionnelles effectuées par le Cabinet EXCELNERGY-PARTNER, avec le concours du logiciel (non commercial) de calculs élaboré par l'INES (Institut National de l'Energie Solaire), nous travaillons sur des hypothèses de hausses au 1^{er} janvier 2023 de + 30 à + 50 % selon le contrat en vigueur avec le fournisseur actuel d'électricité. Cette fourchette prévisionnelle de + 30 à + 50 % rejoint les estimations de la CCI de Bretagne : voir deux articles **CCI de Bretagne** et **Le Monde** ci-dessous). Mais rien n'est certain, et les fournisseurs d'électricité, eux-mêmes soumis à la concurrence entre eux, se gardent bien, pour le moment, de se lancer dans la course des prévisions tarifaires tant ils sont conscients des incertitudes futures. Toujours est-il que **les entreprises redoutent « un coup de massue »** (cf Le Monde 7.09.22). On comprend dès lors le succès que rencontrent les **centrales solaires en autoconsommation...car la production d'électricité consommée sera alors maîtrisée durablement avec un tarif de 0,055 à 0,08 €HT/kWh (variable selon la région) pour les installations qui seront en activité d'ici le milieu de 2023.***

Jacques et Mickaël BOUVIER

Cabinet EXCELNERGY-PARTNER

Courtiers en Bâtiments, Désamiantage,

Experts en Solutions Solaires H.R.

06 07 90 96 49

LU dans *CCI DE BRETAGNE* Véronique Maignant, le 26.09.2022

Ille-et-Vilaine. Les entreprises estiment à + 38 % la hausse de leur facture énergétique au 2nd semestre 2022, + 50% au 1er semestre 2023

L'envolée des prix de l'électricité et du gaz fragilise beaucoup d'entreprises et met en péril certaines d'entre elles. Pour mieux comprendre l'ampleur du phénomène, la CCI-et-Vilaine a mené une enquête auprès des entreprises de son territoire du 19 au 22 septembre. Près de 700 d'entre elles, issues de tous les secteurs, ont répondu. C'est dans l'industrie que l'inquiétude est la plus grande : la hausse des prix de l'énergie atteint +85 % au 2^e semestre 2022 et pourrait bondir à +137 % au 1^e semestre 2023. La situation est inquiétante reconnaît la CCI mais des aides directes existent pour soutenir les entreprises. « Par ailleurs, les 10% de baisse de consommation d'énergie souhaités par le gouvernement sont atteignables à partir du moment où tout le monde joue le jeu » estime Jean-Philippe Crocq, président de la CCI Ille-et-Vilaine.

« Nous avons voulu mesurer la hausse de la facture énergétique subi par les entreprises breilliennes mais plus encore son impact sur leur activité. Les situations sont très différentes d'un secteur à l'autre. Globalement, à l'analyse des chiffres, on s'aperçoit que les entreprises prennent sur leur marge, augmentent leur prix de vente, font des économies d'énergie et baissent leur production ou l'activité. Pour les plus dépendantes des énergies fossiles, en particulier l'industrie, certaines (4 % à 5%) vont jusqu'à cesser leur activité ou licencier. La soudaineté et la rapidité de cette crise accentuent sa gravité », indique le président de la CCI Ille-et-Vilaine

Au regard des données collectées, la hausse globale de la

facture énergétique est de 38% sur le 2^e semestre 2022. C'est le gaz qui augmente le plus avec une hausse estimée de 43 %, **suivi par l'électricité, +39 %** et enfin les produits pétroliers, +31%. *« Il existe une grande disparité entre les entreprises avec des hausses, pour certaines, de 800% voire 1 000% »*, précise L.Jezequelou, Responsable des Informations Economiques à la CCI Ille-et-Vilaine.

L'industrie est le secteur le plus impacté avec une hausse globale de la facture énergétique de 85%. Viennent ensuite le commerce, +38%, la construction, +35%, et les services + 32%. *« Si on enlève les produits pétroliers, la hausse moyenne de la facture s'établit à +62% au lieu de 38%. »* Avec l'accélération de la tendance, les entreprises, tous secteurs confondus estiment la hausse à +50 % au 1^{er} semestre 2023. Pour les industriels, elle atteindrait 137%.

Un impact significatif pour trois quarts d'entre elles : Dans ce contexte, seul un quart des entreprises interrogées estiment que le coût de la facture énergétique n'aura aucun impact ou un faible impact sur leur rentabilité. Pour toutes les autres, soit les trois quarts, l'impact sera significatif. Si l'industrie est très impactée, **Jean-Philippe Crocq redoute une dégradation rapide de la situation des commerçants**, nombreux à ne pas avoir pris la mesure de l'augmentation de leur facture et de son incidence. *« C'est particulièrement le cas des commerçants installés en galerie commerciale et dont les syndicats n'ont pas encore effectué les refacturations énergétiques. Les difficultés risquent de se révéler assez brutalement »*, souligne-t-il

3 entreprises sur 4 ne connaissent pas les aides : Face à cette situation totalement inédite, près de 60 % des entreprises ont augmenté leurs tarifs pour compenser partiellement la hausse de leur facture et près de la moitié a déployé des mesures d'économie d'énergie. La baisse des marges concerne aussi 45% d'entre elles et elles sont 18 % à

renégocier leurs contrats ou changer de fournisseur. « *La situation est d'autant plus inquiétante* poursuit Jean-Philippe Crocq *que 3 entreprises sur 4 ne connaissent pas les aides directes mises en place le gouvernement courant 2022*. Je pense notamment au bouclier tarifaire destiné aux TPE et PME de moins de 10 salariés et réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 2 M €. Pour elles, la hausse est plafonnée à +15%. J'invite toutes les entreprises à contacter la CCI pour s'informer de tous les dispositifs à leur disposition : les aides mais aussi les audits énergétiques ou les accompagnements sur mesure . Chaque situation est particulière. En aucun cas, elles ne doivent rester isoler. »*

Cet appel va dans sens de la campagne de communication lancé par CCI France qui au niveau national, au sein de chaque territoire, entend accompagner les entreprises sur tous ces enjeux avec un programme prioritaire d'économie d'énergie.

Parmi les actions concrètes déployées par le réseau des chambres de commerce et d'industrie, **le Flash diag énergie permet aux entreprises et aux collaborateurs d'effectuer en ligne une analyse de leurs pratiques en matière de consommation d'énergie.** A l'issue du questionnaire, elles reçoivent des premières préconisations et des pistes d'actions à explorer avec un conseiller CCI.

LU dans *LE MONDE* – Publié le 07 septembre 2022.

Facture d'électricité : les entreprises redoutent « un coup de massue »

Début 2023, près de la moitié d'entre elles vont devoir renouveler leurs contrats d'approvisionnement avec, à la clé, des hausses de tarifs faramineuses qui mettent en péril l'activité de certaines sociétés. Par [Marjorie Cessac](#) et [Isabelle Chaperon](#)

« *Je suis très inquiet. Je ne sais vraiment pas comment je vais m'en sortir.* » Le 15 juillet, ce gérant d'une PME de six

salariés, du secteur de l'aéronautique, près de Toulouse, est tombé des nues en découvrant le dernier courrier d'EDF. Dans cette missive, l'énergéticien lui soumet de nouveaux tarifs, qu'il pourra, s'il les conteste, refuser à l'issue d'un court préavis. « *J'ai extrapolé sans inclure les taxes – qui sont de l'ordre de 30 % – et j'arrive à une augmentation de 51 % des prix pour une consommation moyenne de 43 000 kilovoltampères [kVA]* », détaille celui qui souhaite conserver l'anonymat car son activité est sensible.

Comme 1,5 million de PME, l'entreprise bénéficie d'un tarif réglementé. Elle a souscrit un tarif vert depuis 2012 qui arrive à échéance le 1^{er} octobre. Affolé par les hausses annoncées, l'entrepreneur y voit une menace pour la viabilité de son activité. « *J'ai besoin de maintenir les pièces dans un bain à une certaine température, sinon elles s'abîment, les lignes de production sont bloquées* », s'alarme-t-il.

Si ce petit patron s'angoisse, pour d'autres, l'addition s'annonce encore plus terrible. « *Le prix de notre électricité est figé jusqu'à la fin de l'année. Pour 2023, nous ne savons pas à combien nous achèterons notre kilowattheure, mais un doublement est déjà évoqué* », avance Jean-Yves Millet, qui exploite une grande surface U près de Tulle, en Corrèze.

Ce magasin a dégagé un résultat de 100 000 euros sur l'exercice clos en juin, avec un coût de l'électricité atteignant 150 000 euros : si cette facture est multipliée par deux, « *[il va] être dans le rouge* »....